

Disbotherm Soubassement 30

Panneau en polystyrène expansé de forte densité employé en soubassement et partie enterrée des systèmes d'Isolation Thermique Extérieure Capatect.



Description de produit

Domaine d'utilisation

Panneau en polystyrène expansé de forte densité, résistant à l'humidité et à la compression, utilisé pour l'isolation thermique des murs extérieurs en soubassement ou des surfaces enterrées.

Propriétés

- Certifié Acermi n°14/081/987
- Haute résistance à la compression
- Haute résistance à l'humidité
- Conductivité thermique (0.034 W/mK)
- Perméable à la vapeur d'eau
- Sans formaldéhyde
- Facile à découper
- Bords droits
- Pose en travaux neufs ou en rénovation

Teintes

Blanc, bord droit
Format 1200 x 600 mm

Conservation

Au sec, à l'abri de l'humidité.
Ne pas exposer aux UV sans protection pendant une période prolongée.

Données techniques

Densité:	30 kg/m ³
Conductivité thermique:	0.034 W/mK
Facteur de résistance à la diffusion μ (H ₂ O):	MU (30-70) selon EN 12086
Contrainte de compression (contrainte: 10 %):	CS(10)150 selon EN 13163:2012+A1:2015 ≥ 150 kPa
Réaction au feu:	Euroclasse E selon NF EN 13501-1
Epaisseur:	De 40 à 200 mm - autres épaisseurs sur demande

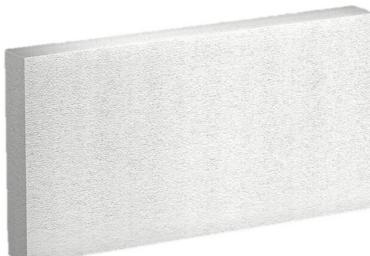
Application

Supports

Tous supports mentionnés dans le "CPT enduit mince sur PSE" et les ETE/DTA des systèmes ETICS.

Préparation du support

Le système est destiné à être appliqué sur l'extérieur de murs en maçonnerie et en béton, en complément du système ITE prévu en courante des façades.



Ce traitement concerne les murs de 2e ou de 3e catégorie au sens du NF DTU 20.1 P1-1. Il a pour fonction de réduire le pont thermique linéique au niveau de la liaison mur / plancher bas et d'offrir en partie non enterrée un aspect esthétique continu.

Le bâtiment et ses éléments de construction devant lesquels les panneaux isolants de soubassement et périmétriques Disbotherm Soubassement 30 doivent être placés doivent être protégés d'une sollicitation par l'eau par une étanchéité du bâtiment selon NF DTU 20.1 P1.1 §7.4.2. ou ne nécessitent aucune étanchéité supplémentaire en raison de leur construction (murs de 3ème catégorie tel que vide-sanitaire).

Les supports doivent être secs, sains, plans, dépoussiérés et débarrassés de tous produits non adhérents conformément au cahier 3035 du CSTB—cahier des prescriptions techniques d'emploi et de mise en oeuvre des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur avec enduit mince sur polystyrène expansé- ainsi qu'aux avis techniques des systèmes visés et autres références normatives en vigueur. La pose de l'isolation en partie enterrée ne constitue qu'un traitement de point singulier au sens du § 5 du « CPT enduit sur PSE ».

L'application de l'isolation extérieure en soubassement/partie enterrée est conseillée en retrait de l'isolation extérieure appliquée en partie courante notamment en raison de la combinaison de matériaux différents, et permet si nécessaire une rénovation indépendamment de la partie courante. Cette mise en oeuvre nécessite la pose de rails de départ aluminium ou de profilés de séparation horizontale (partie goutte d'eau des profilés de départ adaptables en PVC).

L'isolation thermique extérieure en partie soubassement/enterrée peut également être posée à fleur de l'isolation en partie courante, en prenant soin d'intégrer une armature de renfort à la jonction des isolants de nature différente, ainsi qu'un profilé de fractionnement d'enduit lors du traitement des divers points singuliers.

Une couche d'imperméabilisation à l'aide de Capatect Sockelflex Carbon dilué ou Capatect 114 dilué doit dans tous les cas recouvrir le système d'enduit sous le niveau du sol et au-dessus du sol jusqu'à une hauteur d'env. 5 cm avant l'étape de remblaiement ou la mise en place d'un sol fini.

Système d'application

S'assurer qu'aucune infiltration d'eau ne puisse se produire entre l'isolant et le support (écoulement en surface des parois, infiltration due au terrain, etc)

Les panneaux isolants endommagés ne doivent pas être mis en oeuvre.

Pour sécuriser contre le risque de déplacement ou d'affaissement lors du remblai, possibilité d'utiliser une cornière de maintien fixée par chevilles Tap-Vis à la paroi enterrée conformément aux recommandations du « CPT enduit sur PSE ».

Fixer dans ce cas :

- soit un profilé de départ en aluminium
- soit un profilé d'arrêt latéral en aluminium non perforé
- soit un profilé de départ adaptable en PVC (partie socle uniquement)

Le cas échéant, biseauter à 45° l'isolant dans sa partie basse. Le mode de fixation de l'isolant dépend du traitement existant de la paroi :

- Murs de 2^{ème} catégorie (garage, cave, chaufferie, etc) revêtus d'une imperméabilisation par mortier hydrofuge + produits noirs de fondation (enduit d'imprégnation à froid « EIF » à base de bitume en émulsion ou en solution) : collage avec la colle Capatect 114 selon les consommations minimales prévues pour ce produit.

- Murs de 3^{ème} catégorie (vide-sanitaire) non revêtus : collage avec les colles Capatect Sockelflex Carbon, ou Capatect 114, selon les consommations minimales prévues pour chaque produit, et complétées éventuellement d'une fixation mécanique par chevilles (ex : Capatect 061 ou Capatect 053). Les chevilles doivent être fixées uniquement en plein et montées à fleur d'isolant dans la partie supérieure des panneaux isolants (partie au-dessus du niveau du sol)

Les panneaux isolants Disbotherm Soubassement 30 doivent être posés horizontalement en joints serrés et décalés façon coupe de pierre, et reposer bien à plat sur le support. Contrôler régulièrement la planimétrie au fur et à mesure de la pose. Les panneaux isolants sont harpés aux angles rentrants ou sortants du bâtiment. Combler les joints ouverts jusqu'à 5 mm entre les panneaux d'isolation avec de la colle mousse PU Capatect Ecofix 055/20, fermer les joints plus importants avec des bandes d'isolant Disbotherm Soubassement 30.

Les points singuliers (angles, joints de dilatation, grilles de ventilation, etc) doivent être traités de la même manière que pour les systèmes en façade. Les profilés de renfort sont collés à l'aide de l'enduit de base prévu au système ITE en soubassement/partie enterrée.

La jonction de l'isolation thermique extérieure enterrée avec l'ITE en partie courante peut être réalisée de différentes manières, en respectant une hauteur comprise entre 15 et 30 cm au-dessus du sol :

Pour un positionnement de l'ITE enterrée en retrait :

- soit avec un rail de départ en aluminium complété d'une compribande à la jonction des 2 systèmes,
- soit avec un profilé de séparation horizontale (partie avant nez goutte d'eau du profilé de départ adaptable en PVC) complété d'un joint mastic acrylique à la jonction

Pour un positionnement de l'ITE enterrée au même niveau que l'ITE en partie courante :

- avec un profilé de fractionnement d'enduit noyé dans l'enduit de base du système ITE en partie courante (ex. : Capatect 661) à la jonction des 2 systèmes. Une armature complémentaire noyée dans l'enduit de base du système ITE prévue en soubassement/partie enterrée viendra renforcer au préalable la jonction entre les isolants de nature différentes.

Après la pose des panneaux, les recouvrir rapidement du sous-enduit armé Capatect Sockelflex Carbon ou Capatect Carbonit prévu en soubassement/partie enterrée et de la finition adaptée.

Avant l'étape du remblai avec sol de remplissage approprié (graviers en surface, système de drainage au départ des fondations, etc), ou de la réalisation du sol fini, une couche d'imperméabilisation à l'aide de Capatect Sockelflex Carbon dilué à 10% d'eau, ou de Capatect 114 dilué à 10 % d'eau recouvre le revêtement de finition en profondeur et sur une hauteur d'environ 5 cm au-dessus du niveau du sol.

Si un endommagement des panneaux isolants lors de l'étape du remblai ne peut pas être exclu, utiliser une nappe de protection en soubassement (nappe à excroissance).

Consommation / Rendement

1m²/m²

Epaisseur(mm)	Dimensions des panneaux : 1200 x 600	
	N° Produit	Conditionnement (m ² /colis)
40	Disbotherm SS-BA 30/04	8,64
60	Disbotherm SS-BA 30/06	5,76
70	Disbotherm SS-BA 30/07	5,04
80	Disbotherm SS-BA 30/08	4,32
100	Disbotherm SS-BA 30/10	3,60
110	Disbotherm SS-BA 30/11	2,88
120	Disbotherm SS-BA 30/12	2,88
130	Disbotherm SS-BA 30/13	2,88
140	Disbotherm SS-BA 30/14	2,16
150	Disbotherm SS-BA 30/15	2,16
160	Disbotherm SS-BA 30/16	2,16
180	Disbotherm SS-BA 30/18	2,16
190	Disbotherm SS-BA 30/19	1,44
200	Disbotherm SS-BA 30/20	1,44

Conditions de mise en œuvre

Pendant l'application et la phase de séchage, les températures ambiantes et du support ne doivent pas être inférieures à +5 °C et supérieures à 30 °C.

Conseil

Elimination des déchets

Eliminer les restes de matériaux selon CED 170604 (matériau isolant).

Centre Service Clients

Tél: (+33) 3 22 38 39 77

Fax: (+33) 3 22 38 39 78

E-mail: info@caparol.fr

Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Disbotherm Soubassement 30 · Edition: mai 2022

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.